

# Parcoursup, des outils et des conseillers pour bien choisir

Trois questions à...

**Sandrine Puppini**, déléguée régionale académique à l'information et à l'orientation.

Pour les élèves et parents qui découvrent Parcoursup cette année, pouvez-vous expliquer en quoi consiste cet outil créé en 2018 ?

Au sortir du lycée ou lorsque l'on souhaite changer de filière, le choix de son orientation est une étape cruciale dans le parcours de l'étudiant. Pour beaucoup, c'est même un véritable challenge.

Parcoursup est une plateforme qui permet aux familles d'avoir accès à l'ensemble des offres de formation qui existent en France, qu'elles soient publiques ou privées. Chaque établissement est présenté de la même façon avec les mêmes rubriques à renseigner. À partir de cette plateforme, les candidats vont pouvoir émettre des vœux en fonction de leurs envies et de leurs compétences, du 20 janvier jusqu'au 11 mars.

Dans un contexte très perturbé par la crise sanitaire, de nombreux lycéens semblent encore indécis, voire perdus dans leurs choix d'orientation. Que leur conseillez-vous ?

Il faut parler ! Avec les parents, les amis, les professeurs, les conseillers d'orientation... Chacun, à sa manière, peut accompagner le candidat dans son choix de projet.

Les jeunes ont également à leur disposition plusieurs outils et salons en ligne (lire par ailleurs), qui vont pouvoir leur permettre d'explorer différentes filières. Je pense notamment au site internet de la Région « Des parcours, un métier » (<https://parcours-metier.normandie.fr/>).

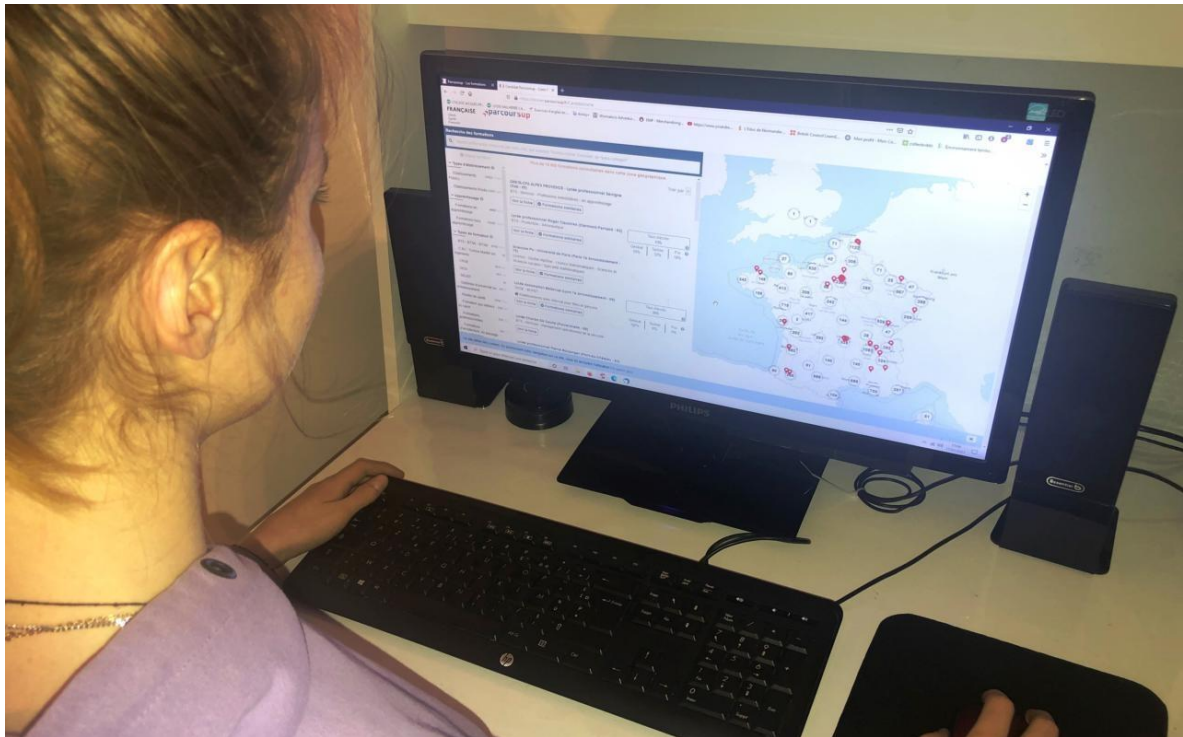
Ils ont également à leur disposition les psychologues de l'Éducation nationale, qui organisent des permanences dans les CIO (centres d'information et d'orientation). Les CIO ont des relais dans chaque collège et lycée.

Si, au terme du parcours, un candidat ne voit aucun de ses vœux satisfaits, que se passe-t-il ?

La volonté de la rectrice académique est qu'aucun lycéen ne soit laissé sur la touche. Si, au terme de la phase d'admission principale, le 16 juillet, un jeune n'a reçu aucune proposition, la commission académique d'accès à l'enseignement supérieur va retravailler son projet avec lui.

La proposition qui lui sera faite sera validée par l'établissement. Cette commission est active de juillet à septembre.

Propos recueillis par Jean-Philippe GAUTIER.



Mercredi 20 janvier, des milliers de lycéens se sont connectés à la plateforme web Parcoursup. Ouest-France.